

Les mouettes du Léman

Autor(en): **Forel, F.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **41 (1905)**

Heft 152

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MOUETTES DU LÉMAN

PAR

F.-A. FOREL

Nous connaissons assez bien les mœurs des oiseaux du Léman grâce aux descriptions de nos naturalistes : Necker, les oiseaux des environs de Genève; Bailly, ornithologie de la Savoie; Fatio, vertébrés de la Suisse¹. J'ai cru cependant que nous pourrions y gagner plus de précision en appliquant la méthode des statistiques à l'étude de la *Mouette rieuse*, le plus abondant et le plus joyeux de nos oiseaux d'eau. J'ai fait de mon mieux le dénombrement des mouettes que je pouvais apercevoir dans des voyages en bateau à vapeur autour du lac. Les chiffres ainsi obtenus n'ont pas une rigueur absolue; j'estime que leur exactitude relative n'est que de $\pm 30\%$; c'est-à-dire que lorsque je compte 1000 mouettes cela signifie un chiffre intermédiaire entre 700 et 1300.

Voici le tableau des chiffres de l'année dernière 1904-1905 :

	Mai.	Juin.	Juillet.	Septembre.	Avril.
	2-5	7-13	5-7	13-22	1-4
Total du lac	260	150	1580	2935	645
Côte de Savoie	75	40	125	730	2
Bouche du Rhône	50	30	295	570	140
Côte de Suisse	135	85	1155	1560	486
Haut-lac	150	100	600	1550	493
Bas-lac	110	55	975	1380	151

¹ L.-A. Necker, *Mémoire sur les oiseaux des environs de Genève*, 2^e édition. Genève 1864, suivi d'un appendice d'Edouard Mallet.

J.-B. Bailly, *Ornithologie de la Savoie*. Chambéry 1854.

V. Fatio et Th. Studer, *Catalogue descriptif des oiseaux de la Suisse*. Berne et Genève, 1892.

V. Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, t. II, Genève, 1899-1904.

La limite entre le Haut-lac et le Bas-lac est à Ouchy-Evian.

Ces chiffres, que complètent nos observations de naturaliste, se traduisent ainsi : Les mouettes, très nombreuses en hiver, trois mille environ, partent vers le 15 mars pour aller nicher dans les pays du nord, Pologne, Finlande, Scandinavie. Il en reste sur le lac un petit reliquat, évalué de trois à cinq cents, qui n'émigrent point. A la fin de juin, premier retour qui fait remonter la population à 1500 ou 2000 mouettes. Au commencement de septembre, grand retour qui nous ramène aux trois mille mouettes de l'hiver. Cette année, en janvier 1905, il y a eu déchet subit du nombre des mouettes ; je tiens ce fait pour accidentel, et je l'attribue aux grands froids et aux violentes bises des premiers jours de l'année, qui ont chassé plus de la moitié de nos hôtes emplumés vers des climats plus cléments.

Par le fait de l'insuffisance lamentable du service des bateaux à vapeur en hiver, je n'ai pu poursuivre mes études pendant les cinq mois de la saison froide ; il n'y a plus moyen de faire, en hiver, le tour du lac en bateau à vapeur. Mais quelques chiffres récoltés à Genève justifient mon allégation d'un départ anormal au milieu de l'hiver dernier. En additionnant le nombre des mouettes comptées dans le port, dans le Rhône jusqu'à la Jonction, et dans l'Arve autour de l'égoût des abattoirs, j'ai obtenu :

17 novembre 1904	1380	mouettes
26 »	1350	»
22 février 1905	670	»
6 mars »	265	»
4 avril »	0	»

Voici ce que je puis dire de la distribution régionale des Mouettes pendant l'année de ma statistique.

La côte de Savoie a eu beaucoup moins de mouettes que la côte de Suisse ; dans mon dénombrement d'avril 1905, je n'ai compté que deux mouettes sur toute la rive gauche du lac, de Genève au Bouveret.

Quant à la distribution dans la longueur du lac, je n'ai compté qu'une seule fois, en juillet, un plus grand nombre de mouettes dans le Bas-lac, en aval d'Ouchy-Evian, que dans le Haut-lac. La prépondérance du Haut-lac était déjà rétablie le 25 octobre. Le dénombrement de ce jour m'a donné 2120 mouettes dans le tour du lac en amont d'Ouchy-Evian.

Quant aux grands rassemblements de mouettes à Genève, sur le port, sur le Rhône, sur l'Arve auprès des abattoirs, les quatorze cents mouettes que j'y ai comptées en novembre 1904, est-ce un fait accidentel ? est-ce un fait normal ? Des observations ultérieures nous le diront.

Un fait difficile à expliquer, c'est la rentrée hâtive de la moitié du peuple des mouettes à la fin de juin ; ces oiseaux ne sont pas chassés de lacs du nord par le froid ou par la famine ; c'est encore la belle saison des hautes latitudes. Trois explications s'offrent à mon choix. Ou bien ce seraient des mâles en surabondance qui n'auraient pas trouvé à s'apparier sur les îlots des nichées ; ils viendraient consoler leur célibat forcé en avançant leur voyage de retour dans des pays plus méridionaux. Ou bien ce seraient les parents mouettes qui, après avoir niché, pondu, couvé leurs œufs et éduqué leurs poussins pendant les premières semaines de leur jeune âge, après leur avoir appris à sortir du nid, à nager, à voler et à chercher leur nourriture, leur donneraient émancipation et les laisseraient se tirer d'affaire tout seuls ; ainsi que d'autres oiseaux, Vanneaux, Chevaliers, Cyncles, etc., les parents quitteraient les places de nichée longtemps avant que les jeunes soient en état d'entreprendre leur grand voyage d'émigration. Ou bien ce seraient des familles désorganisées par le pillage de leurs couvées ; les dénicheurs d'oiseaux dans les pays à *rockeries* (lieu de rassemblement des mouettes à l'époque des amours) vont au printemps et à plusieurs reprises ravager les nids, jusqu'à ce que les mouettes, découragées après la seconde

ou la troisième ponte, abandonnent ces plages inhospitalières. C'est un fait tellement connu qu'il est raconté par l'histoire ; les *Mövenpreis* de Schleswig étaient célèbres. Cette ouverture officielle du pillage des nids de mouettes par une population en délire, qui s'y précipitait comme à une fête de sauvages, a été supprimée en 1868 ; elle a été remplacée par une ferme qui, pour le prix de 450 marks par an, donne le droit exclusif d'aller récolter les œufs sur *l'Îlot des mouettes* de la Schlei¹. Les parents mouettes ainsi dépouillés viendraient pleurer leur deuil dans nos parages moins barbares. De ces trois hypothèses, c'est la seconde qui me paraît la plus plausible ; mais je n'en puis démontrer la vérité.

Les trois cents ou cinq cents mouettes qui restent chez nous au printemps y nichent-elles ? Des témoignages anciens nous permettent de croire que, il y a cinquante ou cent ans, il y avait des couvées de mouettes sur le delta de la Drance, sur la plaine du Rhône, de Villeneuve au Bouveret, sur le delta du Boiron à Morges² ; peut-être même dans quelques marais de la campagne vaudoise. Mais depuis lors, le pays est devenu bien agité et les oiseaux sauvages sont chassés par le sifflet, les trompes et les sirènes de la machinerie moderne.

Les mouettes nichent-elles encore chez nous ? Mes demandes répétées et mes offres de belles étrennes ne m'ont amené jusqu'à présent aucune invitation à aller voir un nid de mouettes bâti dans le pays. Je n'ai pas reçu un seul œuf de mouette indigène.

J'ai cependant lieu de croire à des nichées de mouettes près de notre lac. M. Alfred Vaucher de Genève, le savant collectionneur d'oiseaux, a reçu le 12 juillet 1904 une mouette tuée près de Genève, assez jeune pour avoir en-

¹ Naumann, *Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas*, XI, 219.

² Voir F.-A. Forel, *Le Léman* III, 45. Lausanne 1894.

core quelques plumes de duvet ; elle ne pouvait être venue de loin et était certainement née dans la contrée. De mon côté, en surveillant les mouettes sur le lac à la fin de juin et au commencement de juillet 1904, j'y ai vu un assez grand nombre de très jeunes mouettes, avec le manteau encore brun, évidemment des mouettes indigènes. J'en ai évalué le nombre à 4 ou 5 pour cent des bandes de mouettes que j'étudiais ; une cinquantaine, une centaine peut-être sur l'ensemble du lac.

Il est de tradition sur le Léman que c'est au delta de la Drance que les mouettes nichent. Au printemps 1904, cela n'a pas été le cas. Je n'y ai jamais vu une mouette, mais bien une vingtaine d'Hirondelles de mer Pierre-Garin, *Sterna fluviatilis* Naum ; je croirais volontiers que ces oiseaux y nichaient. En revanche j'ai vu une bande d'une trentaine de mouettes stationner tout le printemps autour de la pointe de Rovéréa (Yvoire) et plus d'une centaine le long de la plaine du Rhône. C'est là que je chercherais volontiers les plages à mouettes, s'il y en a encore au Léman.



